

Rémunération et protection sociale du salarié

Parce qu'offrir un salaire plus élevé que ses concurrents ne suffit plus à fidéliser vos salariés et parce que les attentes de vos salariés ont aussi changé, vous souhaitez mettre en place une **politique de rémunération performante**, adaptée à l'environnement et les contraintes de votre société.

Qu'il s'agisse des **salaires de base**, des **primes et autres avantages**, du **temps de travail**, des **congés**, ou encore d'**épargne salariale**, nous vous proposons de vous assister dans la mise en œuvre d'une démarche méthodologique prenant en compte :

- l'intégration de la politique de rémunération dans la stratégie globale de l'entreprise
- et face à la compétitivité externe

Tout en veillant au poids de la masse salariale actuelle et future, ainsi que l'adhésion de l'ensemble des parties prenantes.

Protéger au mieux vos salariés, c'est aussi leur offrir un contexte sécurisant et un levier de motivation.

COGEST vous assiste pour la mise en place de **contrats collectifs de prévoyance complémentaire**, de retraite complémentaire mais également de mutuelle santé. Après une phase d'audit où nos experts observent, l'environnement social et la politique de ressources humaines en place au sein de votre entreprise, notre équipe cherchera les offres les plus adaptées à votre entreprise.